

Les autres et les ancêtres. Les dioramas de Franz Boas et d'Arthur C. Parker à New York, 1900, Noémie Étienne. Les Presses du réel, Dijon, 2020

Sara Petrella

Volume 49, numéro 2, 2019

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1070768ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1070768ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Recherches amérindiennes au Québec

ISSN

0318-4137 (imprimé)

1923-5151 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Petrella, S. (2019). Compte rendu de [*Les autres et les ancêtres. Les dioramas de Franz Boas et d'Arthur C. Parker à New York, 1900*, Noémie Étienne. Les Presses du réel, Dijon, 2020]. *Recherches amérindiennes au Québec*, 49(2), 111–113.
<https://doi.org/10.7202/1070768ar>

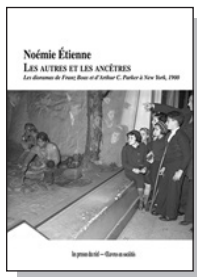
partant du point de vue de l'histoire de l'art, on peut regretter l'absence d'une analyse des motifs et des objets dans leur matérialité, *Incorporating Culture* a le grand mérite d'échapper aux réflexes éculés de catégorisation en plus de proposer une analyse nuancée du « marché de l'art » qui, loin de reconduire les tendances à la victimisation, prend en compte la part active des artistes autochtones dans le façonnement de ce secteur d'activités tout en restant critique face aux rapports de pouvoir qui le structurent.

Edith-Anne Pageot

Département d'histoire de l'art, UQAM

Ouvrages cités

- DONALD, Dwayne, 2009 : « Forts, Curriculum, and Ethical Relationality ». *First Nations Perspectives* 2(1) : 1-24.
- GLASS, Aaron, 2008 : « Crests on Cotton: "Souvenir" T-Shirts and the Materiality of Remembrance among Kwakwaka'wakw of British Columbia ». *Museum Anthropology* 31(1) : 1-18.
- HARNEY, Elizabeth, et Ruth PHILLIPS (dir.), 2018 : *Mapping Modernisms. Art Indigeneity, Colonialism*. Duke University Press, Durham, North Carolina.
- ORTIZ, Fernando, 1940 : *Contrapunteo Cubano del Tabacco y el Azucar*. Consejo Nacional de la Cultura, La Havane.
- PHILLIPS, Ruth Philips, 1998 : *Trading Identities: The Souvenir in Native North American Art from the Northeast, 1700-1900*. McGill Queen's University Press, Montréal et Kingston.
- TOWNSEND-GAULT, Charlotte, 2004 : « Circulating Aboriginality ». *Journal of Material Culture* 9(2) : 183-202.



Les autres et les ancêtres. Les dioramas de Franz Boas et d'Arthur C. Parker à New York, 1900

Noémie Étienne. *Les Presses du réel, Dijon, 2020.*

L'OUVRAGE DE NOÉMIE ÉTIENNE *Les autres et les ancêtres. Les dioramas de Franz Boas et d'Arthur C. Parker à New York, 1900* jette un regard neuf sur les dioramas représentant les premiers peuples aux États-Unis entre la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e. Entre documents d'archives et correspondance, cette recherche est le fruit d'une enquête minutieuse que l'auteure a menée durant plusieurs années dans les musées des États-Unis. Elle est fondée sur l'étude comparée des dioramas anthropologiques réalisés sous la direction de Franz Boas pour le Musée d'histoire naturelle de New York et ceux du Musée de l'État de New York (New York State Museum) d'Albany réalisés sous la direction d'Arthur Caswell Parker, un anthropologue de père sénéca, né dans la réserve autochtone de Cattaraugus (État de New York) et engagé auprès de plusieurs communautés haudenosaunee. La comparaison entre les approches des deux anthropologues permet surtout de mettre en lumière la vie et l'œuvre de Parker, qui se révèlent passionnantes. Cet intérêt pour l'échelle microhistorique amène également l'auteure à se pencher sur une myriade d'acteurs méconnus de l'histoire qui ont participé à la fabrication matérielle des dioramas. Le but est d'interroger la prétendue « transparence » de ces installations, c'est-à-dire le caractère « objectif » de leur mise en scène, et de mettre en exergue les modalités de construction de l'idée

de « race » au sein de l'espace muséal dans les années 1900.

À l'époque de Boas et de Parker, les dioramas coloniaux présentent au public l'ailleurs, les colonies extra-européennes, tandis que les dioramas vernaculaires donnent à voir le passé à travers le folklore national, comme celui des Bretons en France. Étienne consacre le premier chapitre (« Des autres et des ancêtres ») à démontrer comment les premiers peuples dans les dioramas de New York et d'Albany sont pris entre ces deux temporalités, puisqu'ils sont entendus à la fois comme des figures d'altérité contemporaines et comme les ancêtres de la nation. Les dioramas comptent parmi les moyens visuels privilégiés dès la fin du XIX^e siècle pour « raconter l'histoire ». Ils s'inscrivent dans la tradition des crèches, Sacri Monti et autres groupes sculptés en vogue en Italie depuis la Renaissance, où la mise en scène de corps réalistes avait pour but à la fois d'« amuser et [d']éduquer » les spectateurs. L'auteure montre bien comment ce dispositif, qui provient du domaine religieux et de l'art baroque, a été sécularisé en contexte muséal. En ouvrant la question fondamentale du passage du contexte religieux au scientifique sans toutefois l'étayer, elle met en exergue un moment clé de l'histoire moderne, quand une « théorie des races » a pris corps pour servir l'agenda politique de l'époque dans la définition de l'« américanité ». Les dioramas sont aussi des « sites de médiation », des installations visitées par des millions de visiteurs chaque année, parmi lesquels de nombreux enfants lors de sorties scolaires. À travers l'analyse d'une série de photographies du musée de New York, l'auteure pointe alors le rôle des musées dans la transmission d'une idéologie nationaliste dans l'éducation, sous couvert de vulgarisation scientifique et de divertissement.

Étienne continue de mettre à jour les implicites racistes de la muséographie nord-américaine dans les

années 1900 dans le deuxième chapitre « La stratégie de la relique ». Sa réflexion permet d'inscrire les moulages des Autochtones réalisés par contact direct dans l'histoire de l'idée de relique chrétienne, de l'objet de culte médiéval au concept d'acheiropoïète (non fait de main d'homme) emprunté à l'anthropologie de l'art. L'auteure montre de manière convaincante que, dès la moitié du XIX^e siècle, le thème de la disparition de la « race rouge » est diffusé aussi bien dans les sciences que dans les arts, donnant lieu à un essor de représentations d'« Indien noble » ou d'« Indien mourant » dans la peinture, notamment. Parker figure parmi ceux qui pensent les Autochtones comme des « reliques » tout en adoptant, selon l'auteure, une position « politiquement engagée ». L'anthropologue d'origine autochtone choisit en effet d'exposer des objets « post contact », dont certains sont issus du tourisme, dans l'un de ses six dioramas illustrant des scènes de vie quotidienne haudenosaunee – ce qui les distingue de ceux de Boas, par exemple.

À partir du troisième chapitre, de nombreux cas d'études originaux, voire inédits, sont présentés autour du concept, très fécond, de « praticiens-frontières », pour recouper toutes celles et ceux qui ont participé à la fabrication des dioramas (peintres, sculpteurs), qui ont souvent plusieurs formations (marchands, collectionneurs, taxidermistes) et qui se caractérisent par leur polyvalence. Les exemples présentés illustrent les profils variés de ces « praticiens » qui, comme les anthropologues, font des recherches de terrain. Le choix du site à représenter pour un diorama peut leur incomber, comme dans le cas de M. Mackintosh et H. McCormick envoyés en Arizona par le Musée d'histoire naturelle de New York. Cette décision est loin d'être anodine : le village choisi, Walpi, sera commenté quelques années plus tard par Aby Warburg dans sa

célèbre conférence sur le « rituel du serpent ». Cependant, la zone floue, partagée entre les anthropologues et les artistes, peut parfois donner lieu à des conflits, en particulier au moment de l'assemblage, à savoir la « mise en relation de figures de plâtre avec des éléments collectés ».

Pour ce qui touche au choix des pigments pour représenter la peau des mannequins, il revient aux artistes qui cherchent à se conformer aux théories développées par l'anthropologie physique. Cette question est abordée par Étienne à travers l'analyse d'une lettre accompagnée d'un croquis que Caspar Mayer adresse à Boas, décrivant son invention d'un système pour déterminer le bon pigment à utiliser en fonction du type physique ou de la « race ». D'autres exemples sont mobilisés dans le quatrième chapitre (« Fabriquer les races »), dans lesquels on apprend que les artistes cherchent moins à reproduire la physiologie d'un individu qu'à en présenter l'« essence » supposée. Pour ce faire, ils n'hésitent pas à accentuer certains traits de leurs modèles directement sur le masque, tels que les lèvres et le nez, comme dans le cas d'un jeune Philippin dont le moulage porte le titre « Negrito ». Cela n'empêche néanmoins pas les moulages d'être considérés comme parfaitement fidèles à leur modèle, et des étudiants de médecine sont conviés au musée de New York pour les examiner. Cependant, affirme l'auteure, « [...] le mannequin n'est jamais l'archive d'un corps : il est un outil muséographique bricolé qui doit plus ou moins ressembler à un humain ».

Le cinquième et dernier chapitre (« L'authenticité par contact ») traite de la notion fondamentale d'authenticité qui, dans les théories de l'art de la fin du XIX^e siècle, a été mesurée en fonction des critères d'ancienneté et d'histoire. L'auteure rattache alors ces productions artistiques au contexte plus large de l'essor du design américain et des premières grandes expositions consacrées aux

Premières Nations de l'Amérique du Nord, à l'image de celle du MoMA de New York, en 1941. Dans certains cas, les directeurs des musées doivent faire fabriquer des objets pour le besoin des dioramas, et il arrive qu'ils soient créés pour l'occasion par des Autochtones. Parmi les différents exemples de commandes d'objets, l'analyse de ceux qui ont été tirés des archives du musée d'Albany et de l'œuvre de Parker sont l'un des points forts de ce dernier chapitre et de l'ouvrage en général. L'auteure démontre que Parker privilégie les commandes d'artefacts réalisés selon les techniques traditionnelles et faites directement aux membres des communautés haudenosaunee, comme la broderie au poil d'original ou à l'épine de porc-épic. Des femmes autochtones sont alors engagées par le Musée pour servir de modèle ou participer à la réalisation d'objets et de vêtements (qu'elles accomplissent dans la réserve ou même dans le musée). Étienne prend soin de mentionner le nom des femmes, si possible, et elle reporte des anecdotes significatives de la vie dans les réserves au tournant des années 1900, comme celle d'une femme onondaga qui a eu peur du plâtre sur son visage, convaincue que le gouvernement cherchait à lui blanchir la peau à son insu.

Dès l'ouverture du livre, Étienne cite Donna Haraway qui avait la première porté son intérêt aux dioramas du Musée d'histoire naturelle de New York dans un article de 1984 (Haraway 1984-1985). Tout en s'en démarquant d'un point de vue méthodologique à la faveur d'une approche d'histoire matérielle, l'auteure semble pourtant partager le même désir de revoir l'histoire des sciences à travers le prisme du genre. De plus, en mettant en lumière des parcours de femmes dans l'espace muséal, l'auteure apporte une vision complexe de l'histoire, tout en proposant un modèle d'écriture de l'histoire qui tienne compte des voix des personnes marginalisées ou opprimées.

Le livre d'Étienne offre donc de nombreuses pistes pour réfléchir aux débats les plus actuels autour des collections ethnographiques dans les musées face aux critiques du post-colonialisme, de la question du contexte politique de collecte à celui du statut des objets inanimés (en particulier, des restes humains).

Sara Petrella
Stagiaire postdoctorale,
CIÉRA-MTL, UQAM

Ouvrage cité

HARAWAY, Donna, 1984-1985 : « Teddy Bear Patriarchy: Taxidermy in the Garden of Eden, New York City, 1908-1936 ». *Social Text* 11 (hiver) : 20-64.

Résumés / Abstracts / Resúmenes

La mise en œuvre du principe de consentement et ses contextes

Dominique Leydet

L'objectif de l'article est de montrer comment les modalités de mise en œuvre du principe de « consentement préalable, libre et éclairé » (CPLÉ) dépendent de la réalisation de certaines conditions d'arrière-plan, notamment de ce que le cadre réglementaire étatique favorise la capacité des nations autochtones d'agir en tant que partenaires à plein titre de leur développement. Là où leurs droits et compétences sur les territoires sont pleinement reconnus, la conception « juridictionnelle » du CPLÉ permet au mieux la concrétisation des droits des peuples autochtones à l'autodétermination et au développement. Mais là où cette condition n'est pas satisfaite, le CPLÉ doit être pensé de façon à aménager pour les communautés concernées un espace autonome de formation de la volonté et de prise de décision dans un processus de négociation qui reste asymétrique. Dans un tel contexte non idéal, il

devient essentiel d'intégrer un droit autochtone de dire « non » à l'intérieur du processus de négociation.

Mots clés : CPLÉ, consentement, veto, consentement itératif, peuples autochtones

The Implementation of FPIC and its Contexts

Dominique Leydet

The article's objective is to show how the implementation of FPIC (Free, Prior and Informed Consent) is related to the satisfaction of some background conditions, particularly whether the state's regulatory framework enables Indigenous peoples to act as full partners in their development. So a "jurisdictional" conception of FPIC is related to, and becomes possible in, contexts where their jurisdiction and rights over their lands and territories are recognized. It is in such circumstances that Indigenous peoples' rights to self-determination and development are best realized. Where this background condition is not satisfied, FPIC must be conceptualized as a way to carve out a space for autonomous processes of voluntary consent and decision-making by the affected Indigenous communities in negotiation processes that remain deeply asymmetrical. In this far from ideal context, it becomes particularly important to integrate in the FPIC process an Indigenous right to say "no".

Keywords: FPIC, consent, veto, iterative consent, Indigenous peoples

La aplicación del principio de consentimiento y sus contextos

Dominique Leydet

El objetivo del artículo es mostrar cómo las modalidades de aplicación del principio de "consentimiento libre, previo e informado" (CLPI) dependen del cumplimiento de ciertas condiciones de fondo, entre ellas, que el marco regulatorio estatal promueva la capacidad de las naciones indígenas para actuar como asociados plenos en su desarrollo. Cuando se reconocen plenamente sus derechos y competencia sobre los territorios, el enfoque "jurisdiccional" del CLPI es el que mejor permite la realización de

los derechos de los pueblos indígenas a la libre determinación y al desarrollo. Sin embargo, cuando no se cumple esta condición, el CLPI debe diseñarse de manera que proporcione a las comunidades interesadas un espacio autónomo para la formación de la voluntad y la toma de decisiones en un proceso de negociación que sigue siendo asimétrico. En ese contexto no ideal, resulta esencial integrar un derecho indígena a decir "no" en el proceso de negociación.

Palabras clave: CLPI, consentimiento, veto, consentimiento iterativo, pueblos indígenas

Les protocoles de consultation autochtones au Canada : un modèle de convergence des systèmes juridiques autochtones et étatique?

Jean Leclair, Martin Papillon
et Hubert Forget

Les peuples autochtones au Canada cherchent à développer des outils leur permettant de mieux affirmer leurs droits et d'exercer un certain contrôle sur les processus consultatifs auxquels ils sont assujettis dans le cadre des projets de développement du territoire. Cette affirmation passe notamment par l'adoption de protocoles unilatéraux. Cet article analyse vingt-deux de ces protocoles afin d'en saisir les fondements et les finalités juridiques et politiques et souligne leur nature relationnelle, malgré leur caractère unilatéral. Ils visent en effet à combler le vide entre le droit coutumier autochtone et le droit étatique et international en matière de consultation et de consentement préalable, libre et éclairé, et permettent en ce sens de donner à ces protocoles une portée concrète.

Mots clés : peuples autochtones, Canada, consultation, consentement, protocoles

Consultation Protocols Unilaterally Adopted by Indigenous Communities in Canada: A Convergence Model of Indigenous and State Legal Orders?

Jean Leclair, Martin Papillon
and Hubert Forget

Indigenous peoples in Canada are increasingly developing their own mechanisms to assert their rights and exercise greater control over consultation